

TROPHEE 2009 -2010



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

REGLEMENT

L'AFCE organisait tous les deux ans avec l'Aide et le partenariat de PYC Edition et de l'ADEME un concours nommé Trophée Etanchéité. Celui-ci est devenu obsolète par l'arrivée de la réglementation européenne F-Gas 842-2006 et le décret Français 737-2007 qui rendent le confinement des fluides obligatoire et en renforcent le contrôle.

Soucieux des problèmes d'environnement liés à l'utilisation des fluides frigorigènes dans le froid et la climatisation le comité d'organisation modifie son règlement de la façon suivante :

Un thème d'étude sera proposé à des étudiants qui devront remettre un dossier circonstancié. Ce thème sera proposé en fin d'année scolaire aux chefs d'établissement qui pourront avec leur chef de travaux et professeurs décider d'intégrer celui-ci dans leur programme pédagogique de l'année scolaire suivante.

Aucune obligation ou participation financière n'est demandée aux écoles et candidats, qui devront néanmoins se déclarer auprès du comité au plus tard en début d'année scolaire, soit avant fin septembre.

Les dossiers devront impérativement être remis au comité avant le 15 janvier de l'année suivante afin d'être étudiés par le jury, pour une publication des résultats au cours du salon professionnel INTERCLIMA qui a lieu tous les 2 ans au début Février.

Jury du trophée

Celui ci sera composé de 2 représentants de chaque organisateur et d'un représentant de chaque partenaire, parmi lesquels des auditeurs techniques capables de vérifier les éléments techniques des dossiers.

Modalités de détermination du lauréat du trophée

Le choix du vainqueur du trophée est à l'entière discrétion du jury sur la base de critères objectifs tels que :
Tenue des exigences du thème – créativité - efficacité énergétique du projet - respect des aspects économiques ... Le(s) nominé(s) se verront remettre également un trophée.

Dotation

Abonnement à la RPF pour 1 an à tous les élèves participants du groupe gagnant

Remise à l'école du groupe gagnant d'un matériel de froid ou climatisation à des fins pédagogiques d'une valeur de 1500 Euros

Invitation du professeur et d'une délégation de ses élèves à la remise des prix lors d'Interclima

Promotion

La promotion de ce concours et de ses résultats sera assurée par PYC Edition (Revue Pratique du Froid – Clim Pratique) co-organisateur de ce trophée, par les partenaires ainsi que par voie de presse nationale spécialisée et généraliste.

Ce concours a reçu le soutien actif des organisations partenaires suivantes : UNICLIMA GFCC – QUALICLIMAFROID - SNEFCCA – UCF

THEME DU CONCOURS 2009-2010

Le supermarché du futur :

Concevez un supermarché de env. 1300 m2 en région Lyonnaise avec

- 23kW de froid négatif
- 130kW de froid positif
- le génie climatique nécessaire

à l'aide du plan de principe (joint)

Limitez votre étude à l'un des trois groupes d'équipements ci-dessus.

Utilisez toute forme d'énergie et type de technologie de froid que vous souhaitez et limitez au maximum le TEWI de l'installation de froid et génie climatique, sans oublier les notions économiques (investissement - exploitation).

Remettez un dossier d'étude avec explications et motivations des choix réalisés.

Concours ouvert à

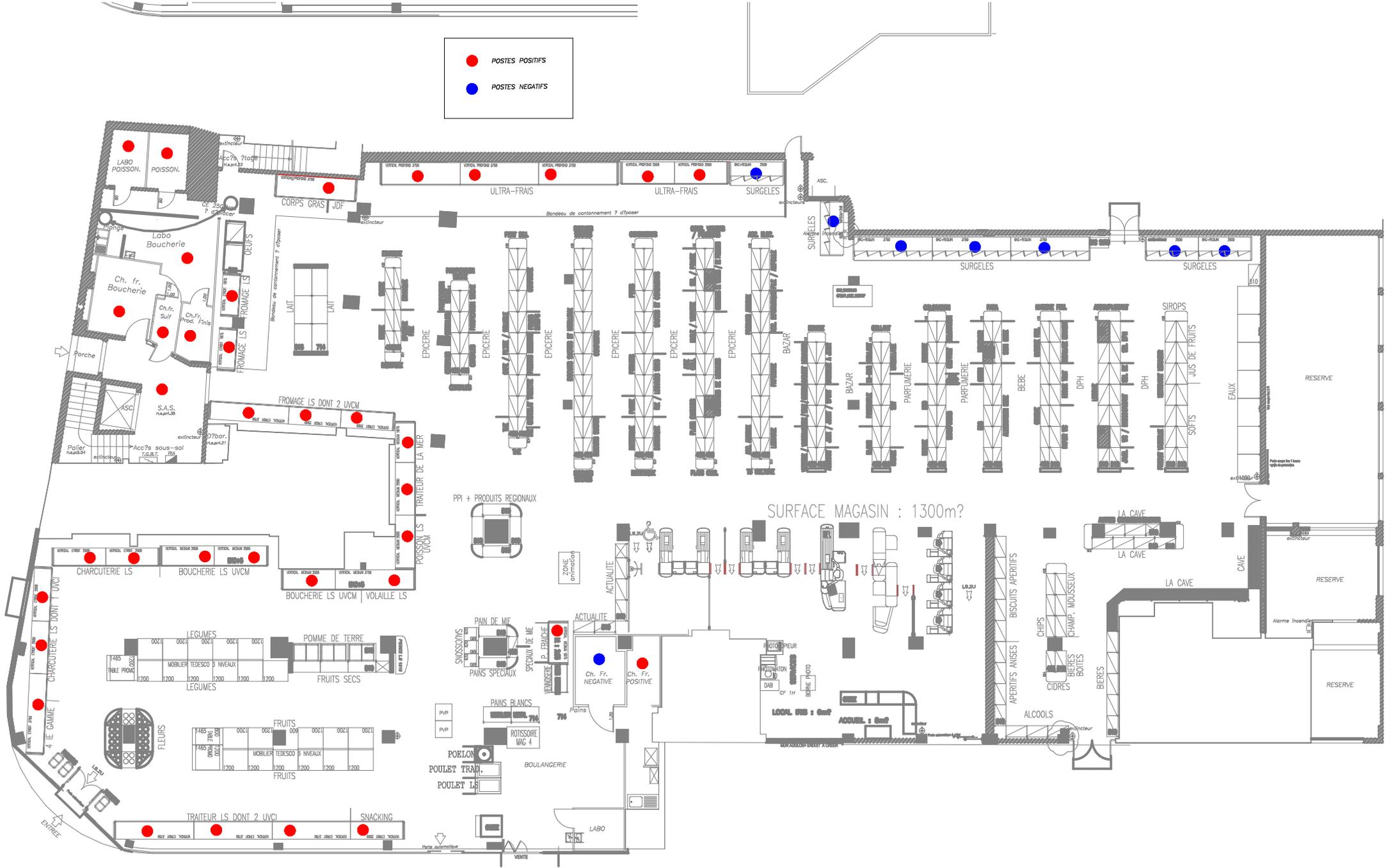
Tout élève, groupe d'élèves ou classe de 2ème année de BTS ETE (Equipements Techniques Energétiques) options A : Génie Sanitaire et thermique – option B : Génie Climatique – Option C : Génie frigorifique ou de toute école de formation professionnelle dans les domaines du Génie climatique et/ou frigorifique.

En raison de la date proche d'Interclima, début février 2010, les dossiers des candidats devront être envoyés à l'AFCE avant le 15 janvier 2010. Les candidats devront se déclarer avant le 30 septembre 2009.

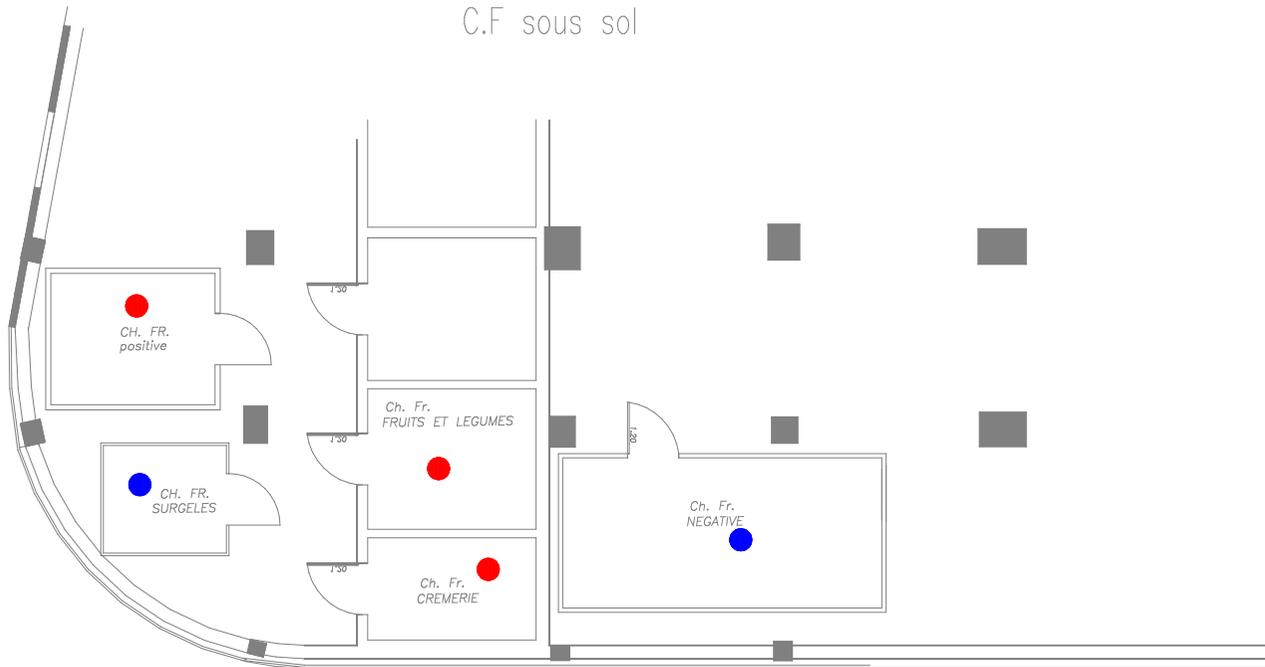
Membres du comité d'organisation :

Pierre LEMERCIER	PYC Edition	François HEYNDRIKX	AFCE Délégué Général
Etienne MERLIN	ADEME	Jean Christophe RAVEAU	PYC Edition
Bernard PHILIPPE	AFCE Président	Claude MALLEY	SNEFCCA
Frédérique SAUER	AFCE	Philippe BROCARD	INTERCLI MA
Denis CLODIC	AFCE Vice Président		

● POSTES POSITIFS
● POSTES NEGATIFS



C.F sous sol



S.D.M sous sol

